

Echo de Notre-Dame de la Garde
Semaine Religieuse de Marseille

N° 1946

Mars 1919

N° 1947 – 1948 – 1949

Avril 1919

N° 1951 – 1953

Mai 1919

La Société des Nations

Conférence du R.P. Eymieu

La Politique de Benoit XV

Réponse du R.P. Le Floch, recteur du séminaire Français de Rome, à deux articles anonymes



Conférences du R. P. Eymieu

A SAINT-JOSEPH

Quatrième Conférence : Dimanche, 6 Avril

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

I. — LES ENSEIGNEMENTS DU PASSÉ

La première tentative eut lieu en Chine, l'an 546 avant Jésus-Christ. Elle amena « l'Ère sanglante », qui détient encore, pour la Chine et pour le monde, le record de l'horreur.

Dans la suite, l'idée ne fut guère traduite en actes ; et quand on s'y essaya, ce fut sans succès : par exemple, depuis un siècle, avec la Sainte Alliance, avec les Congrès européens de Napoléon III, avec les Conférences de La Haye.

L'histoire nous montre une seule tentative qui ait réussi en partie et pour un temps : « La Chrétienté » au moyen âge. Elle s'appuyait sur « l'unité morale » de l'Europe, le catholicisme étant la foi commune des peuples civilisés, et sur l'organisation sociale d'alors, qui avait porté, au sommet de la hiérarchie féodale, le Pape, investi par là, en même temps que du droit divin de gouverner l'Eglise, du droit social d'évoquer à son tribunal suzerain les querelles de ses vassaux. Mais le Pape, dans cette tâche, n'est pas infailible, et les sanctions dont il disposait ne furent pas toujours efficaces. La « Chrétienté » fit de grandes choses, mais en laissa beaucoup à faire, et ne put se maintenir : la Renaissance mit des lézardes à l'édifice ; et le Protestantisme, l'explosif qui le fit sauter.

Un demi-succès et beaucoup d'échecs : tel est donc jusqu'ici le bilan de la Société des Nations.

II. — LA TENDANCE A L'UNITÉ

On peut dire cependant, pourvu qu'on n'en fixe pas la date, qu'elle est dans les desseins de la Providence.

1° Dieu a mis dans ses œuvres la marque de l'artiste : l'unité. La science la découvre dans la nature et dans la vie. Et de même qu'on voit l'organisation grandir à mesure qu'on monte dans l'échelle des vivants, on la voit s'accroître aussi dans l'évolution des sociétés humaines à mesure qu'on avance dans l'histoire : après les familles, les tribus, les cités, les provinces, on a vu les patries. Elles semblent avoir atteint, non pas leur perfection, mais leur constitution définitive ; et l'heure ou l'époque semble venue où, franchissant la dernière étape, l'évolution historique tend à constituer, avec les nations comme éléments, une société plus haute englobant l'humanité.

2° La théologie peut nous fournir une confirmation.

Par leur nature, les hommes ne sont pas des frères. Issus, en fait, d'un couple unique, ils appartiennent à une même famille, mais où les liens se sont faits plus lâches à mesure que les générations se multipliaient. Dès la deuxième génération, ils n'étaient pas frères, mais issus de frères ; et la voix du sang ne se fait plus entendre au degré où, aujourd'hui, les peuples sont... cousins.

Par la surnature, au contraire, tous les hommes sont les enfants de Dieu ou appelés à le devenir. Enfants d'un même Père, ils sont frères

vraiment. Dans cette famille surnaturelle, la voix du sang reste muette ; mais la foi parle, commandant l'amour. Ce commandement d'amour, Jésus-Christ l'a promulgué. Dans le discours de la Cène, il a insisté sur l'union : *Sint unum!* Son Eglise, il a voulu qu'elle soit une, par la foi et par le gouvernement. Il en exclut quiconque voudrait rompre l'unité. Et il salue, dans le lointain, le triomphe de l'unité totale, dans un seul bercail, sous un seul pasteur.

Le jour où ce souhait de Jésus-Christ sera réalisé, la « Chrétienté » se retrouvera se confondant avec l'humanité.

Ce jour est encore loin ; mais, puisque le triomphe du Christ est dans les desseins de la Providence, on peut dire que la Société des Nations, qui doit en résulter, y est aussi ; et qu'un des buts de guerre de la Providence a été d'aviver, parmi les hommes, le besoin, le désir de l'unité, et de les amener, à travers leurs tâtonnements inévitables, à dessiner peu à peu les premiers linéaments de la Société des Nations.

3° Or, c'est un fait que la guerre a donné, de ce désir, de ce besoin, une conscience plus vive. En ce moment, la Société des Nations est dans le vœu de tous les hommes, comme dans l'esprit de l'Evangile et dans l'évolution de l'histoire. Ou, si quelques hommes haussent les épaules devant cette vision d'avenir, ce n'est pas qu'ils la réprouvent ; mais qu'ils la tiennent pour une chimère ou pour un guet-apens.

L. D.

III. — CE QU'ON PEUT ESPÉRER. (Troisième Partie au prochain Numéro).

N°1948
13 avril 1919



Conférences du R. P. Eymieu

À SAINT-JOSEPH

Quatrième Conférence : Dimanche, 6 Avril (Fin)

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Après avoir rappelé les « Enseignements du Passé », en parlant de la première tentative qui date d'avant Jésus-Christ, après avoir montré que la « Tendances à l'Unité » est dans les desseins de la Providence, les deux parties que nous avons analysées, l'éminent Conférencier a dit ce que l'on peut espérer de l'actuelle tentative.

III. — CE QU'ON PEUT ESPÉRER

1° La chimère serait de croire que la Société des Nations va sortir adulte et définitive des conférences de La Haye.

Toutes les choses humaines sont en fonction du temps, et notamment les organismes sociaux. On ne les décrète pas, on les enfante. Ils naissent d'une idée directrice qui se concrète dans les faits en un milieu approprié. Or, l'idée, fournie par des hommes et non par un Dieu, est d'abord confuse ; et le milieu, même favorable, résiste par son inertie. C'est ce que l'histoire nous montre dans la formation des patries, en particulier de la France.

Il est encore plus difficile de réussir la Société des Nations, parce que l'individualité des éléments à unir est plus forte, et que l'autorité indispensable est plus difficile à concevoir et à réaliser.

Sans doute, ce serait un immense péril, ce serait le guet-apens, si cette autorité était trop grande. Mais, pour le moment, il est surtout à craindre qu'elle ne soit pas efficace pour traîner à sa barre les peuples récalcitrants, et les contraindre à exécuter ses arrêts. Et alors, qu'y aura-t-il de changé ?

2° Il y a déjà quelque chose de changé. Pendant longtemps, on a regardé comme des fous ceux qui tentaient de s'envoler dans les airs. Il y a eu quelque chose de changé, quand l'idée de voler est devenue un idéal, suscitant des études passionnées et des efforts méthodiques. C'est quelque chose, aussi, que la Société des Nations soit devenue l'idéal du monde : on y travaillera, et, avec des alternatives de progrès et de reculs, les générations s'avanceront vers l'idéal entrevu.

Ce qu'on peut espérer pour demain, c'est l'œuvre de La Haye complétée et affirmée, avec des sanctions diverses, parmi lesquelles joueront un grand rôle les sanctions d'ordre moral.

Cela suppose un esprit public à créer, une conscience universelle faite, non plus de dilettantisme, d'abdications ou de négations ; mais d'affirmations positives, d'exigences inflexibles, de condamnations sans appel. Quelle volte-face avec les habitudes d'antan !

Cette volte-face est commencée. Tout le monde proclame, au lieu des dogmes d'avant-guerre, le droit, la justice, la fraternité humaine. Il reste de s'entendre sur les conclusions pratiques ; mais on y travaille. Souhaitons qu'on y réussisse. Dans la mesure même où l'on réussira, on étendra, fût-ce sans le vouloir, le règne de Dieu dans le monde.

Et si à l'expérience des biens qui en résulteront, les hommes sont amenés à vouloir réussir en plein, il faudra qu'ils aillent jusqu'au fond

de ces grandes idées, et ils y trouveront Dieu et Jésus-Christ. Ils sentiront qu'il faut mettre Dieu et Jésus-Christ à la base de l'édifice, et reconstruire, sur un plan élargi, plus beau encore, plus solide qu'autrefois, une nouvelle « Chrétienté ».

Cinquième Conférence : Dimanche, 13 Avril

LA GUERRE ET LE PROBLÈME DE LA DESTINÉE

I

1° Le problème de la destinée se pose à tous les hommes de tous les temps. L'homme pense, pour son plaisir et pour son besoin ; il cherche le pourquoi de tout. L'enfant lui-même, aussitôt que la raison jette en lui ses premières lueurs, sent le frisson des pourquoi. L'homme, de plus en plus, à mesure que sa raison se développe et que ses horizons s'élargissent.

Or, le plus près de lui et le plus important, c'est celui qui le concerne : Pourquoi ma vie ? D'où vient-elle et que faut-il que j'en fasse ? Il y a cent ans, je n'étais pas. Je suis. Encore quelques années, et je ne serai plus. J'aurai trébuché dans ma tombe. Cette tombe, est-elle un terme ou une étape ? Ai-je un but ? Et quel est ce but ? J'ai besoin de savoir pour pouvoir ; de savoir mon but pour orienter ma route ; de le savoir maintenant, parce que c'est maintenant que j'ai à vivre. C'est la science nécessaire et, à la rigueur, suffisante. Suffisante ; car, si je sais être un homme et réaliser tout mon destin, qu'est-ce donc d'essentiel qui me manquera ? Nécessaire ; car, si je ne sais pas ma route vers mon but, je ne puis que manquer ma vie, qui ne se recommencera plus.

2° Tout cela n'est que du bon sens, et très humble, à la portée de tous les hommes, de tous les temps. Or, par un phénomène unique dans l'histoire de l'humanité, les hommes de notre temps n'y attachaient plus d'importance. Toute la civilisation moderne tendait à imbiber l'esprit public de la philosophie formulée par Renan, à peu près en ces termes : « Vivons la vie présente comme si la vie future n'existait pas ». Les hommes ne regardaient plus que la terre. Il fallait un coup de tonnerre pour leur faire lever les yeux vers le ciel.

3° Le 2 août 1914, le tonnerre a éclaté. Les hommes ont-ils levé les yeux vers le Ciel ?

Au début, oui. Ensuite, ils sont retournés à leurs habitudes, et souvent ils les ont aggravées.

Pourquoi ? « L'homme ennemi » a jeté l'ivraie ; le « vieil homme » a pris sa revanche des sacrifices imposés par la lutte ; les billets de banque ont circulé dans les masses, donnant de mauvais conseils ; les cadres habituels de la vie étaient brisés ; les vertus, en se mêlant, se communiquent leurs vices plus que leurs vertus. Quoi qu'il en soit, il ne paraît point que la leçon ait porté, jusqu'ici.

Il faut cependant qu'elle porte, ou nous en aurons une autre plus dure. Peut-on espérer qu'elle portera ?

II

1° Immédiatement et sur la masse, non.

La masse est faite de ceux qui pensent en troupe, les uns par les autres, et qui s'attendent donc les uns les autres. Elle ne peut être retournée définitivement vers le Ciel que par l'action d'une élite : C'est ce que montrent la psychologie et l'histoire.

2° On peut espérer que la guerre a suscité, plus nombreuse et plus ardente, parmi les chrétiens, une élite intellectuelle et morale — en même temps qu'elle a balayé les deux grands obstacles qui opposaient à la solution chrétienne une fin de non recevoir : le scientisme et la foi en une certaine politique.

On sent qu'il faut rebâtir ; les architectes se trouvent en face de deux faits qui posent deux questions. Premier fait : L'ancien édifice a croulé. Pourquoi ? Serait-ce que Dieu manquait à la base ? Et puis, cet autre fait : La guerre. Et cette question : N'y a-t-il rien à dire à ses victimes ?

Il n'y a rien à dire aux victimes, si la fin de l'homme est en ce monde, et l'on ne pourra que rebâtir sur le même plan qui ne vaut rien. L'élite intellectuelle montrera que, si l'homme se révolte contre l'ordre, contre Dieu, les réalités ne pourront que se révolter contre lui.

3° C'est l'élite morale surtout qui importe. Il y en a une que la guerre a suscité.

Elle est faite de ceux qui ont souffert chrétiennement : la souffrance ainsi acceptée fait monter. Elle est faite de tous ceux qui ont appris quelque chose de la guerre et ne veulent pas oublier ; de tous ceux qui, ayant du cœur, sentent le tragique de l'heure. Par leur apostolat et par l'exemple de leur vie, ceux-là peu à peu entameront la masse, et la ramèneront vers Dieu.

Dans la mesure où ils réussiront, nous pouvons espérer en l'avenir.

L. D.

VENDREDI-SAINT et SAMEDI-SAINT

L'Abstinence et le Jeûne d'après les Nouvelles Dispositions du Droit

Le *Vendredi-Saint*, aucune restriction n'est apportée à l'usage de ce qui est permis les autres vendredis. Les œufs et le laitage sont donc permis.

Le *Samedi-Saint*, le jeûne s'observe pendant la matinée pour ceux qui y sont tenus ; à partir de midi, mais pas avant — on peut adopter l'heure légale — le jeûne et l'abstinence cessent de plein droit, on peut donc faire gras aux deux repas. Mais si les fidèles **peuvent** se conformer à ces nouvelles dispositions, ils n'y **sont pas obligés**.

BREVET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

L'Examen pour le **Brevet Élémentaire** aura lieu les **12 et 13 Juin** de la présente année 1919. Le registre d'Inscription sera clos quinze jours avant l'ouverture de la session.

Pour être inscrits, les Candidats devront faire parvenir à M. l'Inspecteur diocésain : 1° Une demande d'inscription écrite et signée de leurs mains, avec leur adresse exacte ; 2° leur acte de naissance ou un acte de baptême portant la date de la naissance.

Le Cérémonial du Sacre d'un Evêque, par M. le chanoine Marbot, avec la traduction française des prières et *rubriques*, ou exposition des diverses cérémonies, est en vente à la librairie Verdôt, 34, rue de l'Académie.

« LA POLITIQUE DE BENOIT XV »

Réponse du R. P. Henri LE FLOCH, recteur du Séminaire Français de Rome
aux deux articles anonymes
publiés sous ce titre dans la « Revue de Paris » (1)

Les deux longs articles publiés dans la *Revue de Paris*, le 15 octobre et le 1^{er} novembre 1918, ne sont, en réalité, qu'une diatribe venimeuse contre le Saint-Siège et un travestissement complet de l'action qu'il a déployée au cours de la guerre aujourd'hui si glorieusement terminée.

Dès leur apparition, Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, les condamna dans une Ordonnance brève mais fortement motivée.

Une réfutation détaillée s'imposait. Ce travail a été fait par l'éminent Supérieur du Séminaire Français, qui, par ses travaux déjà publiés, son long séjour à Rome, sa situation qui lui permet de bien connaître les personnes et les choses de la Curie romaine, enfin par l'accès qu'il a pu avoir, librement, aux Archives de la Secrétairerie d'Etat, était bien à même d'écrire cette réfutation importante, elle est on ne peut mieux documentée, et les conclusions qu'en tire le R. P. Le Floch s'imposeront à tout esprit sincère et loyal.

Nous donnerons dans notre prochain Numéro une excellente analyse de cette étude que nous nous sommes fait un devoir de signaler dès aujourd'hui.
T. B.

(1) Une brochure in-8° de 71 pages, éditée par Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-6^e.
A Marseille, Maison Desclée, 16, rue Grignan et dans toutes les Librairies Religieuses.
Prix : 1 franc.

Les Papes n'ont besoin que de la vérité.

J. de MAISTRE.

L'Inépuisable Générosité des Catholiques

Le Bulletin de Mars-Avril des Missions d'Afrique confiées aux *Pères Blancs* mentionne des dons divers pour Adoption de Missionnaires et de Catéchistes ou pour Rachat d'esclaves, formant un total de 2.900 francs. ~~~~~ A *Versailles*, avant la guerre, en 1913, l'Œuvre des Séminaires avait recueilli 27.200 francs ; en 1915, en pleine guerre, elle reçut 32.344 francs ; en 1917, ce fut 50.551, enfin l'année dernière elle recevait 40.000 francs de plus, soit le chiffre magnifique de 90.000 francs. ~~~~~ A *Paris*, dans l'Appel de Son Eminence en faveur des chapelles de secours et des églises des quartiers populaires, nous faisons qu'il y a dix-sept ans, le diocèse comptait huit centres religieux en formation dont l'entretien annuel coûtait 40.000 francs ; aujourd'hui, il y a cinquante églises nouvelles ou chapelles, et leur entretien coûte 500.000 francs.



« LA POLITIQUE DE BENOÎT XV »

Réponse du R. P. Henri LE FLOCH, recteur du Séminaire Français de Rome
aux deux articles anonymes
publiés sous ce titre dans la « Revue de Paris » (1)

Voici l'excellente analyse que nous avons annoncée dans notre dernier Numéro. C'est M. Robert Havard qui a écrit, dans l'« Action Française » cette analyse de l'importante étude du R. P. Le Floch, ou plutôt de sa réfutation si bien documentée de la venimeuse diatribe publiée, sous le voile de l'anonymat, par la « Revue de Paris » :

I. LES INTÉRÊTS DU SAINT-SIÈGE. — Dans son premier chapitre, intitulé « Les intérêts du Saint-Siège et les deux coalitions », l'écrivain de la *Revue de Paris* s'efforçait de démontrer que, si le devoir doctrinal devait pousser le Saint-Siège à se ranger du côté de l'Entente, ses intérêts lui faisaient une sorte de nécessité psychologique de favoriser les empires centraux.

Le R. P. Le Floch résume d'abord la doctrine catholique, d'où découle pour le Saint-Siège un devoir strict de garder une attitude de complète impartialité entre les divers partis politiques d'une même nation, comme aussi entre les différentes puissances du monde. Impartialité qui s'impose plus rigoureusement encore quand la guerre vient à éclater.

Mais impartialité ne veut pas dire insensibilité, et le R. P. Le Floch cite la lettre adressée le 23 avril 1915 au cardinal Amette par le cardinal Gasparri. On y voit que « la sollicitude du Père commun des fidèles » s'étend d'une façon particulière sur « ses fils de France ».

Le principe d'impartialité ne doit pas non plus empêcher le Souverain Pontife de condamner les crimes dont les nations belligérantes pourraient se rendre coupables, et Benoît XV l'a fait, comme on le prouvera plus loin.

Cela étant donné, est-il vrai, comme l'insinue la *Revue de Paris*, qu'une sorte de fatalité poursuit Benoît XV à servir les desseins des empires centraux ?

Pour étayer son affirmation, l'auteur exagère à plaisir les torts des nations de l'Entente, France, Russie, Angleterre, etc. Mais il omet la Belgique, et le R. P. Le Floch conclut de ce silence que le Vatican n'avait aucun motif d'aversion pour cet infortuné pays. Benoît XV avait-il des plaintes à formuler contre le peuple anglais et américain et contre leurs gouvernements ? Bien au contraire ! Quant à la France et à l'Italie, si le Saint-Siège avait eu des difficultés avec leurs gouvernements, il n'ignorait pas que, dans cette guerre, il s'agissait surtout des peuples aux prises les uns avec les autres.

Et, à bien réfléchir, on observe avec le R. P. Le Floch que le Saint-Siège avait un intérêt suprême à souhaiter la restauration de la Belgique et la conservation de la France comme grande puissance en tant que nations foncièrement catholiques. Ne savait-il pas tous les services

(1) Une brochure in-8° de 71 pages, éditée par Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-6°. A Marseille, Maison Desclée, 16, rue Grignan et dans toutes les Librairies Religieuses. Prix : 1 franc.

rendus au catholicisme par la France et la Belgique (Missions, Propagation de la Foi, Œuvre de la Sainte-Enfance, etc.) ?

Parallèlement, l'écrivain de la *Revue de Paris* exagère les services des empires centraux, et le R. P. Le Floch réplique que le Vatican ne pouvait guère envisager d'un œil favorable la victoire finale de l'Allemagne, qui aurait marqué le triomphe du luthéranisme et du rationalisme. Mais, d'autre part, il voyait avec la plus vive appréhension la réalisation des promesses faites à la Russie en cas de victoire de l'Entente. Dans ces conditions, on comprend qu'il ait multiplié les invitations les plus pressantes en faveur d'une paix juste et durable.

La *Revue de Paris*, pour justifier ses attaques, disait que les Allemands louent l'orientation actuelle du Saint-Siège. Le R. P. Le Floch lui oppose une protestation de Guillaume II (22 mai 1918) auprès d'un abbé Bénédictin : le kaiser se répandit en paroles de colère contre le Vatican, auquel il reprocha sa partialité pour l'Entente. La presse allemande exprima aussi à maintes reprises son mécontentement : après le consistoire du 4 décembre 1916 qui portait à huit le nombre des cardinaux français, après la prise de Jérusalem, après la condamnation par Benoît XV des actes criminels qui ont déshonoré la guerre, etc.

II. LES SOURCES. — L'écrivain de la *Revue de Paris* traite ensuite des sources où il aurait puisé la véritable pensée du Saint-Siège au sujet de la guerre : il cite l'*Osservatore Romano*, le *Corriere d'Italia*, l'*Unità cattolica* et le *Bastone*.

Pour ce qui concerne l'*Osservatore Romano*, personne n'ignore, dit le R. P. Le Floch, qu'il contient une rubrique officielle munie d'un titre spécial et que pour tout le reste il a le champ libre : la Secrétairerie d'Etat se borne à donner des instructions. Au début de la guerre, on prescrivit formellement la plus stricte impartialité. S'il arrive que le journal y manque, on ne saurait en rendre responsable la Secrétairerie d'Etat. La *Revue de Paris* fait entendre qu'une note peu bienveillante à l'égard de M. Van den Heuvel, ministre de Belgique, aurait exprimé la pensée réelle du Vatican : or la rédaction de l'*Osservatore* reçut précisément un blâme pour avoir inséré cette note. La chancellerie pontificale désavoua également un article où l'*Osservatore* engageait le gouvernement belge à s'aboucher avec les empires centraux, et la *Revue de Paris* ne manque pas de chercher dans cet article désavoué l'expression de la pensée de Benoît XV.

Le *Corriere d'Italia* et l'*Unità cattolica* sont indépendants : la responsabilité de ce qu'ils publient ne saurait donc incomber au Saint-Siège. Quant au *Bastone*, feuille hebdomadaire aujourd'hui disparue et que l'Allemagne appointait, paraît-il, le cardinal Gasparri secrétaire d'Etat, affirme n'avoir jamais eu avec son directeur, le moindre rapport direct ni indirect. (A suivre.)

VIENT DE PARAITRE :

Messe en l'Honneur de Sainte Marie-Madeleine, à 4 voix mixtes, par M. l'abbé E. Chabot. Editée par la Petite Maîtrise de Perpignan, cette œuvre chorale, facile et de bon goût, sera bien accueillie par tous ceux qu'intéresse la musique sacrée. Prix : 2 fr. 50. — En vente à Marseille, à la Maison Desclée, 16, rue Grignan.

IMAGES de PREMIÈRE COMMUNION Impression Gratuite à partir de 50 Images
Xavier ASCHERO, rue Paradis, 99



« LA POLITIQUE DE BENOÎT XV »

Réponse du R. P. Henri LE FLOCH, recteur du Séminaire Français de Rome
aux deux articles anonymes
publiés sous ce titre dans la « Revue de Paris » (1)

III. LA SENTENCE PONTIFICALE. — Des sources, la *Revue de Paris* passe à l'exposé des faits qui prouveraient la partialité pontificale.

1° *La violation de la Belgique.* — L'auteur reproche au Saint-Siège de n'avoir pas condamné la violation de la Belgique.

Le R. P. Le Floch fait tout d'abord remarquer qu'en 1914 aucune puissance neutre, ni la Hollande, ni la Suisse, ni même les Etats-Unis, ne fit entendre de protestation officielle. Deuxième remarque : le ministre de Belgique, le gouvernement belge et le cardinal Mercier se sont à maintes reprises déclarés pleinement satisfaits de l'intervention du Souverain Pontife, et cela devrait suffire à infirmer toutes les calomnies.

Mais examinons de plus près l'accusation. « Le Saint-Siège se tut », dit la *Revue de Paris*. Le R. P. Le Floch confronte les dates. L'invasion de la Belgique est du commencement d'août. Pie X meurt le 20 août. Ce fut alors le conclave et l'élection de Benoît XV. Les premières paroles du nouveau Pape sont des paroles de paix. Mais, peu de mois après, dans l'allocution consistoriale du 22 janvier 1915, le Pape désigne entre toutes les nations : *dilectam Belgarum gentem*, et entre tous les prélats, l'archevêque de Malines. Il ajoute : « Et ces violations du droit quelles qu'elles soient, en quelque lieu qu'elles soient commises, Nous les réprouvons hautement et de toutes nos forces ». Protestation générale, mais allusion évidente aux déclarations du chancelier, puisque personne en dehors de lui n'avait osé excuser l'injustice commise. Elle fut tellement claire qu'elle provoqua les réclamations du ministre de Prusse. Une condamnation explicite et nominale aurait eu pour effet, dit très bien le R. P. Le Floch, « d'entraver toute intervention du Souverain Pontife en faveur des victimes de la guerre ».

Autre document : la note du 6 juillet 1915 adressée par le cardinal Gasparri au ministre représentant la Belgique. Ici, le secrétaire d'Etat nomme en toutes lettres M. de Bethmann-Hollweg et ajoute : « D'où il suit que l'invasion de la Belgique est directement comprise dans ces paroles de condamnation de l'allocution consistoriale du 22 janvier... » Rien de plus net, et le gouvernement belge chargea M. Van den Heuvel de remercier le Saint-Siège.

2° *La restauration de la justice.* — La *Revue de Paris* s'arme ensuite contre Benoît XV des encycliques et allocutions où le Pontife proclame que la cause des malheurs publics, comme celle des malheurs privés, doit être recherchée dans l'abandon des maximes évangéliques, en un mot dans le péché. C'est là, dit le P. Le Floch, un enseignement purement doctrinal, aussi ancien que la révélation. « Il est

(1) Voir les Numéros 1946 et 1947 de l'*Echo de Notre-Dame de la Garde*.

question, bien entendu, de la cause éloignée et non de la cause prochaine immédiate. Or, quand il s'agit de fixer la responsabilité de la guerre, c'est de la cause prochaine et immédiate qu'il s'agit, et non de la cause éloignée... Il est donc faux que le Saint-Père, dans les documents cités, ait rejeté les responsabilités de la guerre sur la France plutôt que sur l'Allemagne. Pour ce qui est de la cause éloignée elle-même, c'est-à-dire de l'abandon des maximes évangéliques, elle se constatait à un plus haut degré en Allemagne qu'en France... »

L'écrivain de la *Revue de Paris* aurait mieux fait de se souvenir de l'allocution du Pape aux nouveaux cardinaux français (10 décembre 1916) : « Portez donc à vos frères l'assurance de notre amour, ainsi que de notre intérêt pour votre patrie ». Que n'eût-on pas dit, si Benoît XV avait adressé de telles paroles de prédilection aux catholiques allemands !

La *Revue de Paris* reproche encore au Souverain Pontife l'imprécision de sa prière pour la paix. « Imagine-t-on, répond le P. Le Floch, une prière de ce genre, où le Souverain Pontife eût intercalé une phrase, un mot, une simple allusion au sujet du triomphe final, soit de l'Entente, soit des Empires centraux ? Mais cette imprécision nécessaire (puisque la prière était destinée à être récitée dans le monde entier) n'empêchait pas ceux qui recitaient la prière de la faire en vue d'obtenir la paix par le triomphe de la cause qu'ils estimaient juste. »

(A suivre).

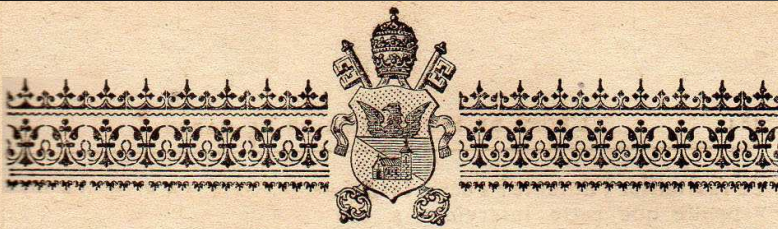
Un Premier Rapport Officiel de la France avec le Saint-Siège Les NOUVEAUX EVÊQUES de STRASBOURG et de METZ

Voici une conséquence de la victoire qui est pour tous les Catholiques de France un événement très heureux : le Gouvernement s'est mis en relation officielle avec le Saint-Siège, pour nommer les deux Evêques des chères Provinces reconquises. Ces deux sièges se trouvaient vacants par suite de la démission que Nosseigneurs Benzler et Fritzen avaient offerte spontanément au Souverain Pontife, désireux de prévenir toute difficulté entre l'Eglise et l'Etat.

C'est donc la première fois, depuis douze longues années, que nos Gouvernants ont repris les règles toujours suivies avant la déplorable Séparation, suivant en cela, dans cette importante circonstance, la seule voie qui fût possible et qui convint d'ailleurs au noble caractère de la France « trop grande Dame pour entrer au Vatican par l'escalier de service ».

Nous ajoutons volontiers, avec M. Jean Guiraud, dans la *Croix*, le souhait que « cet accord ne soit pas un simple incident, mais qu'après avoir reconnu l'Eglise et son souverain Chef, quand il s'agissait de l'Alsace-Lorraine, notre Gouvernement n'ignore plus leur existence, quand il s'agira du reste de la France ».

C'est Mgr Ruch, évêque de Nancy, aumônier militaire et chevalier de la Légion d'honneur, qui est nommé évêque de Strasbourg. Mgr Pelt, fort sympathique, était vicaire général de Metz dont il devient l'évêque, à la grande joie du clergé et des fidèles. T. B.



« LA POLITIQUE DE BENOÎT XV »

Réponse du R. P. Henri LE FLOCH, recteur du Séminaire Français de Rome
aux deux articles anonymes
publiés sous ce titre dans la « Revue de Paris » (1)

3° *Les méthodes de guerre.* — Poursuivant ses griefs, la *Revue de Paris* a prétendu que le Saint-Siège avait condamné des méthodes de guerre qui ne méritaient pas de blâme (celle de l'Entente), et n'avait pas désapprouvé celles des Empires centraux.

L'auteur vise d'abord le blocus exercé sur les Empires centraux. Le R. P. Le Floch répond qu'aucun acte positif du Saint-Siège ne l'a déclaré légitime, mais peut-on soutenir avec la *Revue de Paris* que Benoît XV l'ait réprouvé ? L'auteur s'appuie sur un texte pontifical du 5 mai 1915 : « On ne recule ni sur terre ni sur mer, devant l'emploi de moyens offensifs contraires aux lois de l'humanité et au droit international ». Eh bien ! réplique le Père Le Floch, ces paroles s'appliquent sans contestation possible, non au blocus, mais aux aéroplanes et aux sous-marins, en particulier au torpillage du *Lusitania*, alors tout récent (8 mai 1915). C'est d'autant plus vrai que, dans sa lettre du 1^{er} juillet 1915 au ministre d'Angleterre, le cardinal Gasparri assurait que « le Souverain Pontife ne s'était pas prononcé contre la légitimité du blocus de l'Allemagne et ne l'avait pas condamné ».

Au sujet des bombardements aériens, la *Revue de Paris* reproche au Saint-Siège de les avoir condamnés en bloc sans faire de distinction entre ceux des Empires centraux (intimidation) et ceux de l'Entente (représailles). Il est certain, note le R. P. Le Floch, que le Saint-Siège a toujours déploré les bombardements des villes ouvertes. Il est exact aussi que ses blâmes ont été formulés en termes généraux. Mais il n'est pas douteux qu'ils atteignaient principalement et directement les opérations provocatrices.

Quant au bombardement de l'église Saint-Gervais, le R. P. Le Floch réédite le télégramme de la secrétairerie d'Etat au cardinal Amette, et observe que ce télégramme « dit ce qu'il y avait à dire, dans le langage qui convient au Siège apostolique ».

IV. « LA GARDE AUTOUR DU CHAMP CLOS ». — Sous ce titre romanesque, la *Revue de Paris* range les prétendus faits qui établissent la complicité du Saint-Siège au profit de l'Allemagne.

En premier lieu, Benoît XV aurait voulu mettre obstacle à notre ravitaillement ! On s'appuie sur une conversation du Souverain Pontife avec le journaliste américain Karl von Wiegand (5 avril 1915) : « Si votre pays s'abstient, aurait-il dit, de tout ce qui peut prolonger cette lutte de nations contre nations, alors l'Amérique peut par sa puissance et son influence contribuer beaucoup à hâter la fin de cette terrible guerre. » De quoi l'Amérique pouvait-elle s'abstenir, sinon

(1) Voir les Numéros 1946 1947 et 1951 de l'*Echo-de-Notre-Dame-de-la-Garde*.

de ravitailler l'Entente ? s'écrie la *Revue de Paris*. Le R. P. Le Floch rappelle que cette interview a été démentie par l'*Ossevatore Ramano*, le *Corriere d'Italia* et le *New-York World*. Le Saint-Père s'était borné à faire des vœux pour une intervention amicale de l'Amérique, c'est-à-dire pour l'arbitrage.

En second lieu, le Vatican aurait dissuadé les neutres de se joindre à notre parti.

Il avait, répond le R. P. Le Floch, des motifs particuliers de souhaiter que la conflagration ne s'étendît point à l'Italie, car il prévoyait les difficultés très graves et très nombreuses qui en résulteraient pour la mission du Saint-Siège. Mais il n'a exercé aucune action sur l'Italie neutre, et, dès que celle-ci se fut ralliée à l'Entente, les directions du Saint-Siège furent très nettes : on eut soin de rappeler aux catholiques italiens qu'ils sont membres d'un Etat particulier, tandis que le Saint-Siège est international et supernational.

D'autre part, Benoît XV se serait-il efforcé, comme l'atteste la *Revue de Paris*, d'empêcher une rupture entre les Etats-Unis et l'Allemagne, à propos de l'affaire du *Lusitania* ? Le R. P. Le Floch nie la fable que la *Revue de Paris* n'appuie que sur des racontars de journaux.

Enfin, Benoît XV n'aurait pas eu « de plus constant souci que de dissoudre l'Entente. » La *Revue de Paris* vise le conseil donné au gouvernement français de revendiquer l'église de Sainte-Sophie, au cas où Constantinople serait occupée par les Alliés. Marque de bienveillance à notre égard, et que l'on représente comme une odieuse tentative de rompre l'alliance de la France avec la Russie !

Mais le principal reproche est que le Vatican aurait prêté la main à une paix séparée entre la Belgique et l'Allemagne. La *Revue de Paris* parle notamment d'une mission de catholiques qui, en 1916, « s'en fut en Belgique prêcher au nom du Pape la paix séparée. » Le R. P. Le Floch a prié Mgr Nicotra, nonce à Bruxelles, d'interroger à ce sujet le cardinal Mercier. L'archevêque de Malines a répondu, le 25 janvier 1919, que ce récit était de pure invention, qu'il n'avait jamais vu les personnes dont il s'agit et jamais entendu parler de mission allemande pour la paix séparée.

CONCLUSION. — Après cette forte réfutation, le R. P. Le Floch est en droit de traiter les articles de la *Revue de Paris* de « réquisitoire passionné, débordant d'accusations et d'attaques dont l'audace essaie en vain de voiler la faiblesse et l'inanité. »

L'auteur a fait appel « au procédé qui consiste à se nantir d'un arsenal de commérages, de propos anonymes, d'interviews, de confidences incontrôlables », puis il a articulé ses griefs en dehors de toute méthode critique, substituant « l'explosion de l'arrière-pensée mystérieuse du Saint-Siège à l'étude loyale des faits et des documents incontestables. »

La construction de la *Revue de Paris* est vouée à la ruine. Celle que lui oppose, dans le *Correspondant*, le R. R. Le Floch restera.

Comprendre c'est évaluer.

RAPHAEL.

Extraits de la Collection en cinq volumes de
L'Echo de Notre-Dame de la Garde
période 1914 à 1919
Un prêt de Rémy IMBERT,
Président du Musée de la Mémoire Militaire de Meyreuil

Document édité le 05 janvier 2019
par le webmaster
Pour le site roquepertuse.org

